

**2013/5916 - Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable à la Ville de Lyon**  
(Délégation Générale à l'Immobilier et aux Travaux) (BMO du 07/10/2013, p. 2132)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

**Mme RIVOIRE Françoise**, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, comme chaque année depuis trois ans nous vous présentons le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable. Mais ce dossier aujourd'hui fait écho à l'actualité nationale et mondiale : la conférence environnementale des 20 et 21 septembre derniers a amorcé officiellement une transition écologique globale en France, dans une perspective de relance économique, de justice sociale et d'exigences environnementales.

En attendant la prochaine conférence internationale prévue à Paris en 2015 sur ces questions, le GIEC vient aussi de confirmer scientifiquement, dans son nouveau rapport, la gravité des dérèglements climatiques en cours, avec leurs conséquences avérées sur notre environnement et notre santé, notre agriculture et sur toute l'économie. A ce problème global, au-delà des discours, nous essayons d'apporter, avec d'autres, des solutions locales concrètes, adaptées à notre contexte.

Ce rapport sur l'activité 2012 propose un panorama complet des actions que nous menons en faveur du développement durable. Il peut sembler touffu, sans doute trop exhaustif, mais il est la preuve que nous nous employons à Lyon, par des actions concrètes, à créer les conditions d'une ville durable, comme nous l'avons cité au niveau du SCOT.

Nos actions en ce sens sont complémentaires à celles développées par le Grand Lyon. Ensemble, elles visent à développer les fonctions clés pour permettre un développement urbain fondé sur l'attractivité et la qualité de la ville. Nous vous présenterons ici simplement les actions qui paraissent les plus cohérentes et les plus emblématiques pour 2012.

Nous privilégions le développement résidentiel, en faveur de toutes les catégories sociales en priorisant une densification autour des gares, des noyaux urbains préexistants et le long des lignes de transports publics. En redynamisant des quartiers en difficulté ou dans les quartiers Politique de la Ville comme la Duchère, par exemple, pour lesquels le Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement et l'Adjoint à la Politique de la Ville ont reçu dernièrement le Premier Prix national Ecoquartier pour la Ville.

Ce choix a permis d'accueillir 35.000 nouveaux habitants dans Lyon ces dix dernières années. Lyon a ainsi contribué à limiter l'étalement urbain : la ville durable est dense, riche de services de proximité et de solidarité. Je voudrais simplement citer, à titre d'illustration :

- les 2 arrondissements supplémentaires qui se sont engagés dans la démarche du label « handi-accueillant »,
- les 5 piscines pratiquant l'accueil aqua-handicap,
- ou les 107 personnes inscrites dans le parcours de soin via les ateliers santé ville.

Le développement économique n'est pas mesuré dans ce rapport mais il est à mes yeux extrêmement important pour permettre la création d'emplois, et de façon indirecte pour favoriser l'insertion des personnes en difficulté. Ce développement de l'économie, nous l'avons voulu solidaire, à tous les âges de la vie. Alors que la question du financement des retraites fait à nouveau l'actualité, la Ville poursuit son adaptation au vieillissement d'une partie importante de sa population.

C'est le sens également de toutes nos actions visant à mieux faire connaître le passé de notre Ville, aux plus jeunes bien sûr mais plus globalement à l'ensemble des Lyonnais et à nos nombreux visiteurs : le passé lyonnais, si riche et si particulier, façonne le présent et éclaire notre avenir.

Nous menons une politique aussi équitable et durable que possible, d'abord dans nos actions internes, avec un effort important en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. L'attribution du label Diversité a d'ailleurs été confirmée en 2012.

En un an, le nombre d'agents concernés par la démarche Egalité est passé de 2.788 à 4.138. Celui des agents de la Ville sensibilisés à la Prévention et la Lutte contre les discriminations a plus que doublé, passant de 912 à 1.947 agents.

Par le biais de la commande publique, nous permettons l'accès à l'emploi de personnes qui en sont éloignées.

Pour ce qui concerne les prestations d'insertion, nous avons augmenté de plus de 10.000 heures le nombre d'heures travaillées. Au titre des clauses sociales, nous sommes passés de 39.774 à 48.848 heures de travail.

C'est cette politique responsable qui nous rend légitimes pour labelliser différents acteurs économiques de la ville via le label « Lyon ville équitable et durable », encore unique en France, et animer le réseau des labellisés, formalisée au sein d'un club depuis 2012. Ces structures participent pleinement au rayonnement de notre ville.

Je vais passer la parole à ma Collègue Mireille Roy.

**Mme ROY Mireille**, Adjointe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, sur cette diapo nous voyons que la ville a obtenu, l'année dernière encore, plusieurs distinctions qui entrent dans le champ du développement durable, mais l'essentiel en la matière n'est pas de collectionner les médailles. De nombreuses réalisations, loin des projecteurs, rendent notre ville plus durable et leur diversité est impressionnante.

Il s'agit bien sûr de nouveaux aménagements urbains ou de rénovations complètes de bâtiments. Les voies vertes, par exemple, sont désormais accessibles au public. Elles végétalisent la ville et permettent de développer la marche à pied, facteur de santé et de convivialité, et contribuent donc au recul de la part modale de la voiture.

D'autres projets sont moins visibles ou plus ponctuels, ce qui n'enlève rien à leur valeur. Je pense en particulier au premier mécénat privé qui a permis d'accueillir un panda roux au jardin zoologique -oui, c'est bien celui du parc de la Tête d'Or- à la dépollution expérimentale d'un terrain par les plantes dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, ou au recyclage de l'eau à la patinoire Baraban pour alimenter les balayeuses du Grand Lyon.

Concernant nos déchets verts, grâce au compostage sur site, nous sommes passés de 13.000 à 8.000 km de transport par camion, deux nouveaux sites municipaux en dehors de la Direction des Espaces verts ont installé un composteur donnant même lieu à la fête des Terreaux ! Les Lyonnais sont d'ailleurs toujours plus nombreux aux animations et événements sur le thème de l'écologie et de la nature en ville. Cette problématique nous rassemble tous, comme j'ai pu le constater sur les diverses manifestations dans les arrondissements.

Nous avons développé bien sûr la nature en ville, Lyon est une ville qui respire à travers nos parcs et jardins publics bien sûr, mais aussi avec des jardins ouvriers, des jardins partagés, des balmes, des cimetières, des cours d'eau, des grands arbres, des jardins privés, qui contribuent tous à rendre la ville plus belle et plus agréable. L'ensemble de ces espaces naturels représente environ un tiers de la surface de la ville, soit plus de 38 m<sup>2</sup> par habitant. Ces espaces agissent directement sur notre santé en purifiant l'air et en rafraîchissant l'atmosphère, dans un contexte où les canicules vont se multiplier. Ils servent de refuge pour la biodiversité et fixent le carbone. Ils créent une sérénité et un apaisement favorable à l'équilibre de chacun.

### **Bilan carbone**

Toujours sur ce thème crucial de l'énergie, 2012 restera comme l'année de la réalisation du premier bilan de nos émissions de gaz à effet de serre, acte fondateur d'une politique énergie climat à la hauteur des enjeux de demain, dans un contexte qui verra le prix de l'énergie exploser rapidement.

C'est sur la base de ce bilan carbone, que nous nous engageons dans notre Plan Climat Energie Territorial, qui poursuit le triple objectif que vous connaissez tous aujourd'hui : baisse de 20 % de nos consommations d'énergie, baisse de 20 % de nos émissions de gaz à effet de serre, et au moins 20 % de renouvelables dans nos consommations d'énergie.

Ce Plan Climat s'appuiera sur la méthode du label européen Cit'ergie. L'avantage de ce label sera de permettre un regard extérieur objectif sur nos pratiques internes. C'est ce que nous apporte déjà, sur certaines de nos activités, la certification ISO 14 001. Les labels et les certifications prolongent les indicateurs internes, que nous avons mis en place dans le rapport Développement durable. Ceci sans perdre de vue qu'un service public ne peut pas toujours travailler sur des objectifs chiffrés, comme peuvent le faire certaines multinationales.

Je pense en particulier au domaine sensible de l'action sociale. Je m'explique : doit-on se réjouir de dispenser de plus en plus d'aides publiques sous diverses formes, alors que c'est le signe d'une plus importante précarité ? Cette question trouvera son illustration dans la diapositive suivante.

### **Les indicateurs**

En étudiant de près l'évolution de ces indicateurs chiffrés, nous retrouvons dans le rapport 2012, l'attachement des Lyonnais à la qualité de la vie. Il se traduit par une forte hausse des sollicitations liées au bruit, mais aussi aux champs électromagnétiques. Sur la question des antennes de téléphonie mobile, alors que nos services traitaient en moyenne deux demandes par semaine en 2011, nous sommes passés en 2012, à trois demandes par semaine. Je soulève quand même le paradoxe que dans le même temps, on assiste à l'utilisation exponentielle de la téléphonie mobile (3G pour 2012 et nous garderons la 4G pour 2013).

Parallèlement, les tensions sur le marché du logement ont comme conséquence, une augmentation importante de la mobilisation contre l'habitat indigne. 829 dossiers d'insalubrité ont été instruits par le Service Communal d'Hygiène et Santé. La hausse des problèmes sociaux s'est traduite par un effort de solidarité accru. Les demandes d'aide pour l'accès aux droits sont ainsi passées en un an, de 5.300 à 6.900. Pour l'aide à l'intégration scolaire, notre budget a augmenté de 20 % environ en un an.

Autant de sujets à surveiller pour l'avenir, car les dérèglements climatiques en cours, impacteront en priorité les plus fragiles : jeunes enfants, personnes âgées, personnes malades ou isolées, familles monoparentales, ménages à faible pouvoir d'achat. La lecture de ce rapport 2012 nous montre que l'écologie et l'action sociale deviennent de plus en plus indissociables.

### **Conclusion**

Je terminerai en remerciant tous les élus qui se sont impliqués dans la conception de ce document, et bien sûr tous les agents qui ont réalisé l'ensemble des actions qui font vraiment de Lyon aujourd'hui une ville durable. Mais, si vous le permettez, quelques remarques qui feront écho à l'introduction de Françoise Rivoire.

Notre Collègue a évoqué le dernier rapport du GIEC. Celui-ci a de quoi nous effrayer, mais aussi de quoi nous aiguillonner. Il souligne un écart allant de 0,4 à 5 degrés de réchauffement global et c'est bien dans cet écart que peut s'affirmer notre volonté politique, notre marge de manœuvre, pour limiter ce réchauffement inéluctable.

Au niveau national, nous aurons l'occasion de laisser notre empreinte (écologique bien sûr), lors de la Conférence environnementale de 2015. Le plus haut sommet de l'Etat a affirmé la volonté de signer un accord international à hauteur des enjeux pour effacer l'échec de Copenhague 2009.

Au niveau local, si l'an prochain nous parlerons davantage de mobilité durable, grâce à Bluely en particulier, aujourd'hui, chacun de nous, élus, pouvons aussi nous interroger sur la pertinence de venir en voiture à l'Hôtel de Ville, parce qu'on a un ticket de parking, ou de réclamer toujours plus de parkings en hyper centre.

Ce que je veux souligner par là, c'est que chacun d'entre nous, loin des effets de manche, sera comptable de ses émissions de gaz à effet de serre. Je sais que tout à l'heure, certains prendront la parole pour dire : « Vous auriez pu faire mieux, vous auriez dû faire ceci ou cela... » Certes, nous sommes tous perfectibles, mais balayons devant notre porte !

Travaillons ensemble à l'écologie pragmatique pour que Lyon devienne l'ATERNATIBA métropolitain (ne cherchez pas sur internet ce que c'est parce que vous augmenteriez votre bilan carbone).

Je vous remercie de votre attention.

**M. GEOURJON Christophe** : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, ce rapport imposé par le Grenelle de l'Environnement mis en œuvre par Jean-Louis Borloo, devrait permettre au citoyen de juger concrètement de la prise en compte du développement durable à tous les niveaux sur le territoire de la Ville de Lyon.

Aussi, avons-nous lu avec intérêt ce dernier rapport de la Majorité socialiste municipale. D'ailleurs, pour cette dernière édition, vous avez voulu faire durer le plaisir. Avec 180 pages, il fait le double des précédents rapports.

On pourrait penser, de ce fait, que M. le Maire et ses Adjoints ont fait le double pour le développement durable dans la ville ! On pourrait se dire que les Verts ont été entendus, que M. le Maire est exemplaire en matière de développement durable. Oui, mes chers Collègues, au premier abord nous serions tentés de le croire, mais la lecture du rapport nous détrompe, et une fois de plus la Majorité préfère la forme, au fond.

Ce que nous avons lu a toutes les caractéristiques de ce que l'on appelle le « green washing », c'est-à-dire tenter d'étiqueter « développement durable », un peu tout ! Ce rapport est une belle salade composée, simplement pour impressionner le lecteur, ou plutôt l'électeur.

Alors, certes -et je rejoins Mme Rivoire-, il y a des avancées, il y a de bonnes choses, et dans l'ensemble, la Ville de Lyon n'est pas à la traîne, mais tout de même... il est regrettable que quand un sujet du rapport n'est pas favorable, les chiffres entre 2011 et 2012 ne soient plus comparables ou soient absents.

Je ne vais revenir que sur deux points seulement centrés sur la partie « Ecologie ».

Concernant la politique des achats, je cite le rapport : « En 2011, 55 marchés à venir, sur 379 prévus, avaient été identifiés, pour lesquels des clauses de réduction des gaz à effet de serre pouvaient être introduites ». Sur 2012, ce travail n'est tout simplement pas effectué. L'usage du conditionnel en 2011 et la non-réalisation de ce bilan en 2012 sont choquants. La puissance de frappe principale de la ville, c'est précisément son pouvoir d'achat. On peut, grâce à une politique d'achats responsables, orienter nos fournisseurs vers les bonnes pratiques et donc mettre en œuvre, là aussi, un principe qui vous est cher Monsieur le Maire, un bras de levier.

Je reviendrai également sur un autre point, c'est la hiérarchisation et la sélection des informations contenues dans le rapport. Elles pourraient là aussi être améliorées : en effet, lorsque l'on aborde en une page dans les deux cas, d'un côté le nombre de pigeons capturés dans l'année (qui à mon sens est important, mais n'est pas forcément une information primordiale) et de l'autre, en une page également, la qualité de l'air à Lyon

(qui est pour le coup à mon sens, un enjeu de santé publique), je me demande alors si ce n'est pas nous qu'on prend pour des pigeons ?

Il y a dans votre rapport, Monsieur le Maire, un vrai problème d'indicateurs, nous l'avions déjà souligné en 2011 et en 2012. La présence de ces indicateurs, notamment sur tous les dossiers ou les actions relevant purement de l'écologie, permettrait de contrôler l'efficacité des actions menées. L'évolution de cet indicateur devra être liée au coût de l'action ou de l'investissement. C'est un élément capital à notre sens, pour garantir aux Lyonnais le bon usage de leurs impôts. Cela permettra d'exclure les investissements jugés pas assez rentables d'un strict point de vue de l'empreinte écologique. Par exemple, le financement des vélos électriques des agents de la ville, effectué sur l'année écoulée, ne pourrait certainement plus être validé. C'est l'exemple le plus flagrant mais il y en a bien d'autres.

En définitive, se pose la question de l'utilité d'un tel rapport : est-il une compilation des actions entreprises par les services de la ville, certes louables mais pas toujours coordonnées, s'auto féliciter ou doit-il être un outil d'aide à la décision pour atteindre les objectifs fixés et constamment répétés au début de chaque paragraphe : les fameux 3x20 ?

A l'UDI, nous sommes pragmatiques et nous estimons qu'économies et écologie sont compatibles : nous refusons une vision écolo-coercitive du développement durable. Il est de notre devoir d'établir une ligne claire, qui voit loin et avec des objectifs précis.

Les collectivités locales, comme Lyon, peuvent par leurs politiques d'achats, réorienter les choix de production. Nous proposons, par exemple, que la Ville de Lyon achète de l'électricité renouvelable. Ce choix responsable a déjà été fait par la Ville de Genève, ou en France par des industriels de la distribution. De cette manière, nous contribuerons au développement d'une filière industrielle permettant d'améliorer notre compétitivité, de créer des emplois et de préserver notre environnement.

Je vous remercie.

**M. BROLIQUIER Denis**, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement : Merci Monsieur le Maire.

Sur la forme, ce rapport est un document détaillé, riche en informations. Un document intéressant pour les membres de notre assemblée. Il faut remercier les services qui ont été lourdement mis à contribution pour sa rédaction.

Toutefois, le rapport a le défaut de ses qualités : très détaillé, il devient un catalogue, où se côtoient des sujets extrêmement variés (lutte contre la chenille processionnaire du pin) et de gros dossiers (rénovation thermique). Mais aussi des sujets dont on se demande bien ce qu'ils font dans ce document. Par exemple, on est très heureux d'apprendre que le mur peint de la rue de l'Annonciade a reçu le prix City People Light. Très bien, mais on ne voit pas vraiment l'intérêt au regard du développement durable ou cela aurait dû donner lieu à une explication un petit peu plus détaillée.

Cela montre que vous faites de ce rapport sur le développement durable une sorte de rapport d'activité des services où tout, absolument tout, et parfois même n'importe quoi, est vu sous l'angle du développement durable. Rien n'est oublié, y compris des actions qui ne sont pas directement portées par la ville, mais par le Grand Lyon, même si elles sont sur le territoire de la Ville de Lyon.

En réalité, vous êtes dans une fuite en avant de la communication qui donne à ce rapport des allures de document de propagande. A vouloir systématiser une connotation « Développement Durable » pour chaque action, c'est la notion même de Développement Durable qui en pâtit et se trouve galvaudée.

Vous cherchez à faire rentrer au « chausse-pied » le maximum d'actions dans ce rapport. C'est une compilation de mesures, dont certaines viennent en application de la loi, sans hiérarchie, sans priorité claire. Cela ne peut suffire à construire une politique de développement respectueuse de l'humain, de l'environnement et soucieuse des générations à venir.

Au-delà de ce rapport, ce qu'il manque sur le fond, c'est un cap clair politique, une ambition, une vision prospective. Dans une majorité comptant autant d'écologistes, c'est bien dommage et fort regrettable !

Les exemples ne manquent pourtant pas. Regardez Copenhague, Copenhague s'est fixé un objectif clair : 0 carbone en 2025. Et la ville, qui sera capitale verte européenne en 2014, a multiplié les innovations. On n'en demande pas tant, mais au moins voilà une ambition.

Et en France, plus proche de nous, à Lille, par exemple, la ville s'est dotée d'un agenda 21 depuis 2001. Elle associe les politiques de santé et de développement durable. C'est un choix politique clair, affiché, avec des voies innovantes d'actions publiques.

A Lyon, ce que l'on regrette, c'est que la municipalité ne soit pas parvenue, malgré le cadre juridique national qui a considérablement évolué de ce côté là, à apporter, ni audace, ni vision pour notre territoire, alors même que c'était un domaine dans lequel elle bénéficiait a priori initialement d'un certain crédit. C'est un profond regret pour notre Groupe Lyon Divers Droite.

**M. HAVARD Michel :** Monsieur le Maire, chers Collègues, nous commentons donc ce troisième rapport sur Lyon, Ville Durable qui est, effectivement, une obligation légale puisque pris en application de la loi Grenelle II, qui prévoit que pour chaque collectivité locale il faut réaliser un tel bilan.

A l'occasion de ce premier rapport, on avait dit que l'aspect compilation était un peu inévitable. Pour le deuxième rapport, on avait dit qu'on comprenait toujours que cet aspect compilation était peut-être normal, compte tenu du fait, que d'une année sur l'autre, il fallait le temps de faire passer l'information et permettre aux services et aux pouvoirs politiques de définir un certain nombre d'objectifs.

Nous en sommes au troisième, et cette fois-ci, c'est vraiment la déception. Déception de voir à nouveau un rapport qui se contente de compiler des données en ne donnant aucune perspective d'actions menées.

Bien sûr on entend que la Ville de Lyon a signé, comme beaucoup de villes, l'objectif des 3 fois 20. Simplement quand on se donne une perspective, ou quand on suit une perspective qui est déjà donnée, encore faut-il se fixer ses propres objectifs, fixer une politique, avoir des priorités, avoir un plan d'actions et avoir des indicateurs qui permettent de mesurer l'avancée de ce plan d'actions.

C'est une démarche bien connue dans de très nombreux domaines d'activités et pour le coup, ce troisième rapport est une grande déception que de voir cette absence, et de perspective et de méthode que vous donnez à votre politique.

Cette remarque d'ordre général m'amène à quelques commentaires plus particuliers. Dans le domaine social, qui fait partie, bien sûr, du Développement Durable, sur la transversalité du rôle des acteurs, on avait déjà eu l'occasion d'en parler. Pour donner de la performance à l'action sociale d'une collectivité, il est important d'essayer de faire travailler les acteurs ensemble et de donner ainsi une meilleure performance au service de la population que nous servons. Rien dans ce dossier, à part une compilation de données, aucune analyse, aucune perspective, aucun indicateur de suivi.

Idem sur un sujet sur lequel nous avons déjà eu l'occasion de parler ici : le bilan carbone. Comment peut-on se fixer un objectif quand on écarte d'entrée de jeu plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre ? Comment mener une politique climatique digne d'une grande collectivité comme Lyon quand on écarte d'emblée plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre ?

Donc tout cela, c'est une compilation de données, une litanie d'actions qui sont menées par la Ville de Lyon et le Grand Lyon, fort heureusement...

**M. LE MAIRE :** Vous voulez précisez votre pensée sur les 50 % ?

**M. HAVARD Michel :** C'est parce que vous avez exclu du plan d'actions du bilan carbone le « SCOT 3 » Monsieur le Maire. Alors vous ne savez peut-être pas ce qu'est le « SCOT 3 ». Ce sont toutes les émissions indirectes et vous ne prenez en compte que le « SCOT 1 » et le « SCOT 2 », ce qui est l'obligation légale, je vous l'accorde. Mais vous excluez le « SCOT 3 » et toutes celles et tous ceux qui s'intéressent au bilan carbone -et vos amis Verts de la Majorité n'ont eu de cesse que de le dire lors des nombreux débats dans le Grenelle de l'environnement- et dans beaucoup de collectivités on intègre le SCOT 3 tout simplement parce que c'est « 60 % des émissions de gaz à effet de serre ». Donc comment mener une politique climatique quand on exclue la moitié des choses. La Ville de Lyon est soumise aussi, paraît-il, à un certain nombre de choses.

Autre sujet sur lequel là aussi, il n'y a pas de perspective, alors que l'on sait que c'est un enjeu majeur : la qualité de l'air intérieur. Là aussi, à part quelques petites mesures de prises, aucune politique qui se met en perspective.

Bref, je ne commenterai pas plus dans le détail l'ensemble de ces mesures. Simplement, je veux dire que finalement, dans ce rapport, il manque encore beaucoup de cohérence, une vision d'ensemble pour notre ville, avec par domaine, des priorités clairement identifiées, des plans d'actions, des indicateurs de suivi.

Bien sûr, s'agissant de ce troisième rapport, nous aurons l'occasion de reparler de ces questions là et nous aurons surtout dans les semaines et les mois qui viennent, l'occasion de dresser une vraie perspective qui soit autre chose qu'une compilation de données. Je vous remercie.

**M. HEMON Pierre,** Adjoint : Monsieur Havard, sur le SCOT 3, on a beaucoup débattu en comité de pilotage et il a été remarqué que cette question avait été prise en compte au niveau du Grand Lyon par l'excellent Bruno Charles, qui a fait aussi un plan climat au niveau du Grand Lyon. Ce n'était peut-être pas très malin de vouloir redoubler les deux. Voilà c'est un vrai choix et un choix argumenté.

Je voulais vous remercier Mesdames pour cette présentation et vous dire que nous partageons la volonté d'une prise en compte du Développement durable « à tous les étages » de notre activité municipale et pas seulement dans une délégation, et c'est bien que cela paraisse ainsi.

Je voudrais revenir sur les axes : la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'atmosphère et l'épanouissement de tous les êtres humains, qui fixent les enjeux à venir. Pourtant ils sont plus que jamais menacés.

Cela a été dit, la dégradation générale de la planète ne cesse d'être soulignée par les experts, mais la mobilisation des villes peut changer la donne à condition de mobiliser dans nos budgets locaux les financements nécessaires à la mise en œuvre d'actions locales à faible intensité de carbone.

Nous venons de voir que des actions se développent à Lyon. C'est un enjeu fort, ce sera un enjeu fort du prochain mandat, de les continuer, d'en développer de nouvelles, de les intensifier.

A ce titre, nous faisons trois propositions concernant l'énergie, l'alimentation et la mobilité.

L'énergie d'abord : à moins de 30 km à vol d'oiseaux de la centrale nucléaire de Bugey, les Lyonnais ont de quoi être inquiets. Nous sommes la seule ville au monde de cette taille aussi proche de plusieurs centrales nucléaires, qui plus est, la plus vieille du monde. Le dire sans envisager de solutions n'a pas d'intérêt. Nous devons développer des alternatives qui diminuent le recours aux énergies de ce type :

- l'isolation des bâtiments,
- la construction basse consommation, voire à énergie positive, comme l'ont été les derniers groupes scolaires, sont autant d'alternatives.

Il nous revient ensemble d'envisager la conversion du site de Bugey et pourquoi pas faire investir notre ville dans des parcs éoliens.

Dans l'immédiat, comment ne pas s'associer, Monsieur le Maire, aux propos de notre Ministre Cécile Duflot qui, vendredi dernier, ici-même à Lyon, a invité les acteurs locaux du logement à se saisir des nouvelles dispositions législatives destinées à faciliter la réhabilitation thermique. Elle a souligné le dynamisme en la matière des professionnels locaux de l'éco rénovation. Voilà qui est intéressant et vertueux puisqu'un moindre gaspillage provoque un confort ressenti supérieur, ce qui est bien là le « b a ba » de l'écologie positive ! Et comme de plus, elle a pu également dégager d'importantes lignes de crédit, voilà même de l'écologie super positive !

L'alimentation maintenant : vous le savez, cela a été dit, que les Lyonnais sont de plus en plus attachés à la qualité de vie et souhaitent de plus en plus se nourrir avec une alimentation de qualité, locale et le plus possible biologique. Nous parlons souvent de la « ville sans limites », du développement de la nature en ville, il faut oser à notre tour « l'agriculture urbaine ». Nous proposons même de développer la « ville comestible ». Et tout comme nous avons développé les micro-implantations florales, nous proposons d'explorer la piste des micro-implantations légumières et fruitières.

En effet, trouver pour un coût raisonnable des produits bio dans son AMAP, partager et cultiver un jardin avec d'autres familles, sont déjà des solutions qui prennent corps peu à peu dans notre ville. Passer de 1 à 30 jardins partagés en 11 ans, c'est peut-être faible en valeur absolue, mais l'accélération est tout à fait notable ces dernières années. En revanche, ne réussir à installer qu'un seul composteur « public » dans un arrondissement de près de 100.000 habitants en un mandat, montre combien nous sommes parfois encore frileux, alors que la demande est pressante sur toutes ces questions et les citoyens engagés disponibles.

Quelques rappels en introduction sur mon dernier point relatif à la mobilité durable. La pollution atmosphérique de notre ville, sur notre agglomération ne faiblit pas malheureusement ces dernières années, elle augmente même avec près de deux mois et demi d'activation du dispositif préfectoral de pollution atmosphérique.

Un jour sur cinq où les seuils réglementaires fixés par Bruxelles sont dépassés. 17 ans après le vote de la loi « LAURE », réaffirmant le droit tout simple -sur lequel il ne devrait même pas y avoir de loi- à respirer un air sain, 17 ans après, un jour sur cinq nous nous trouvons en forte pollution. A quoi servirait une métropole dont les enfants ne pourraient pas sortir en récréation, et les plus fragiles d'entre nous se promener dans nos parcs et jardins ?

Les solutions existent, non pas ajouter de l'autoroute à l'autoroute, alors que nos périphériques concentrent un tiers de la pollution de proximité, mais aller plus avant dans des solutions déjà mises en œuvre :

- privilégier les mobilités douces : tramways, trolleybus, vélos, marche à pied,
- abaisser la vitesse autour et dans la ville et pourquoi pas faire de Lyon une ville 30 !
- ralentir la ville pour y vivre mieux !

Et si, toutes les cinq minutes environ, un partage de voiture se produit dans le quartier Perrache par le biais d'applications internet modernes d'auto-partage, il nous faut accroître parkings relais et aires d'échanges en entrée de ville.

Je vous remercie.

**M. CLAISSE Gérard**, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, j'interviens au nom des groupes de l'ensemble de la majorité à l'exception du Groupe Europe Ecologie les Verts.

Quelques propos sur ce rapport qui est dense et complet. S'il est aussi dense et complet, MM. Havard et Geourjon, c'est aussi parce qu'il répond aux cinq finalités énoncées par la loi. Vous connaissez

l'ensemble des sujets dont doit traiter ce rapport et la Ville de Lyon essaye de s'y conformer. Je rappelle par ailleurs qu'il s'agit d'un rapport sur la situation en matière de développement durable dans la Ville de Lyon et non pas un rapport de politique de développement durable de la Ville de Lyon qui fixe une planification, des orientations et des objectifs. S'il s'agit de fixer des orientations et des objectifs chaque année sur un rapport de développement durable, on est en droit de se poser des questions. Il faut bien évidemment les rappeler mais pas les remettre en cause chaque année.

Sur ces cinq finalités j'ai retenu, car il faut être relativement synthétique, trois d'entre elles : les actions menées sur la cohésion sociale, sur la préservation de la biodiversité et quelques actions sur la lutte contre le changement climatique.

Pour illustrer chacune de ces finalités, j'ai choisi un exemple particulier et vous verrez qu'il ne s'agit pas d'exemples anecdotiques. Pour illustrer nos actions en faveur de la cohésion sociale, je retiendrai le projet de rénovation urbaine de la Duchère :

- Projet emblématique de la politique de la Ville, c'est aussi un projet global de développement durable qui intègre tous les enjeux de la solidarité et de la cohésion sociale : diversifier l'habitat, mixer les fonctions urbaines, favoriser le vivre ensemble par la réalisation de nouveaux espaces et équipements publics, favoriser la réussite éducative, développer l'activité économique et l'emploi, dynamiser le quartier par la culture et la création, assurer la tranquillité de chacun, s'appuyer sur la participation des habitants pour enrichir et faire vivre le projet.

L'ambition est de rééquilibrer socialement le quartier en passant de 80 % de logements sociaux à 55 %. Fin 2013, ce sont 1.000 logements neufs qui auront été livrés. 700 nouveaux logements sont programmés d'ici à 2017. Parallèlement, plus de 700 logements sociaux ont été réhabilités et l'ensemble des copropriétés, soit 1.134 logements, ont bénéficié de travaux essentiellement axés sur la maîtrise énergétique.

Nous avons accompagné ce projet d'un programme très ambitieux d'équipements publics tous adaptés aux enjeux énergétiques parmi lesquels : la réalisation d'une chaufferie biomasse, deux écoles, une bibliothèque, une maison des fêtes et des familles, un gymnase et la halle d'athlétisme Stéphane Diagana dont 59 % des besoins énergétiques sont couverts en énergie renouvelable.

Nous avons enrichi ce projet par une concertation exemplaire notamment sur les espaces publics (place Abbé Pierre, square Averroes, parc du Vallon). En 2012, nous avons lancé la concertation sur la phase 2 du projet de renouvellement urbain afin de répondre encore mieux aux attentes des habitants et aux exigences d'un quartier durable.

Vous le savez, le projet de renouvellement urbain de la Duchère vient d'être labellisé « Ecoquartier » le 9 septembre dernier par le Ministère de l'Egalité des territoires et du logement. Ce n'est pas une mince affaire ce label là qui a été délivré à assez peu de projets sur les quelques 180 déposés, et le Ministre, dans son rapport souligne tout particulièrement deux des points forts de ce projet : sa qualité environnementale et l'exemplarité de la concertation.

Plus généralement, et à partir de cet exemple, c'est bien par une politique ambitieuse et sans précédent -tout à fait unique en France vous le reconnaîtrez- en faveur du logement et notamment du logement social que nous contribuons à cet objectif de cohésion sociale et de réduction des inégalités territoriales dans notre ville.

- Deuxième finalité : la préservation de la biodiversité. Je veux souligner, ici, notre politique en faveur du renforcement de la présence de la nature en ville. Cela a été rappelé, les Lyonnais bénéficient aujourd'hui en moyenne, de 38 m<sup>2</sup> d'espaces de nature par habitant, soit plus du double que ce qui est préconisé par l'OMS, soit 15 m<sup>2</sup> par habitant.

Notre ville dispose d'un maillage très important de grands parcs avec notamment le parc de la Tête d'Or, le parc des Hauteurs, le parc de Gerland, le parc des Berges du Rhône, le parc de Saône à la Confluence. Nous complétons ce maillage avec l'ouverture récente du parc Blandan et les ouvertures prochaines du parc du Vallon et du Clos Layat. Nous avons livré la partie Sud de la place Bellecour, qui est largement végétalisée, ainsi que de nouveaux parcs et squares de proximité dans chacun des arrondissements de notre ville. L'objectif est, vous le savez, que chaque Lyonnais puisse accéder à un parc, un square, un jardin dans un rayon de moins de 300 mètres de son domicile. Encore un objectif qui a été clairement énoncé.

Pour renforcer la présence de la nature en ville, il convient aussi de préserver et de mettre en valeur les continuités et corridors écologiques, ce que l'on appelle au SCOT le réseau vert et le réseau bleu. Après l'aménagement des berges du Rhône qui met en relation le parc de la Tête d'Or au parc de Gerland, les Lyonnais ont pu récemment découvrir les premières réalisations du projet des Rives de Saône qui reliera demain la Confluence à l'Île Barbe. Je pense aussi à l'aménagement de la première tranche de la rue Garibaldi, très fortement végétalisée, véritable voie verte qui reliera, à terme, le parc de la Tête d'Or au parc Blandan.

Je souhaite également rappeler que les parcs et jardins de la ville sont entretenus par la direction des espaces verts qui est engagée de longue date dans une démarche de développement durable.

La Direction des espaces verts a obtenu la certification ISO 14001 en 2005, c'était une première en France. Cette certification a été renouvelée en 2012. Toujours en 2012, la Ville de Lyon a reçu le Grand Prix des Victoires du Paysage pour l'aménagement des Berges du Rhône et a été lauréate de l'appel à projet du Ministère de l'écologie sur les trames vertes et bleues, nous en parlions à l'occasion de la voie verte du 5<sup>e</sup> qui va relier le 5<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> arrondissements.

- Troisième et dernier volet sur lequel je souhaite prendre un exemple des actions que nous menons : ce sera le quartier Perrache Confluent. Le projet de la Confluence a été lauréat en 2004 du programme européen CONCERTO en raison de son exemplarité en terme d'efficacité énergétique et de mise en œuvre des énergies renouvelables. En 2010, il a été labellisé par WWF comme le premier quartier durable de France. Aujourd'hui, le quartier Perrache Confluent devient le laboratoire de la métropole intelligente et durable.

Demain, cette labellisation de quartier durable va être confortée par le prolongement de T1 à Debourg et la mise en service du pont Raymond Barre réservé aux modes doux, par la livraison aujourd'hui même, d'une flotte de 30 véhicules électriques en auto-partage pour les habitants et les salariés (véhicules alimentés par panneaux photovoltaïques), par la réalisation de l'îlot Hikari, premier îlot mixte de logements, bureaux et commerces à énergie positive de France.

L'îlot Hikari mais aussi la Cité Perrache qui est un très bel ensemble d'habitat social des années 30. Cet ensemble de 275 logements fait aujourd'hui l'objet d'un projet global de rénovation menée par Grand Lyon Habitat. Sur la performance énergétique, l'objectif fixé est celui du « BBC Rénovation », ce qui représente une réduction des consommations de plus de 70 % et une réduction des émissions de gaz à effet de serre de presque 80 % !

**M. LE MAIRE :** Vous avez dépassé votre temps de parole.

**M. CLAISSE Gérard :** Je rappelle que je parle pour 6 Groupes donc 1,30 minute par Groupe ce n'est pas énorme. Je vous remercie.

Cette politique de lutte contre le changement climatique que j'illustrais à partir de la Confluence, nous la conduisons aussi sur les bâtiments publics de la ville. Je pense en particulier à deux opérations exemplaires qui viennent d'être livrées : le groupe scolaire Marie Bordas dans le 8<sup>e</sup> arrondissement et le groupe scolaire Julie Victoire Daubie dans le 7<sup>e</sup>, première école à énergie positive.

Voilà, Monsieur le Maire, chers Collègues, quelques unes des actions emblématiques que l'on peut retrouver dans ce rapport sur le développement durable. J'aurais pu en citer beaucoup d'autres. Des actions exemplaires menées dans le cadre de la Charte de coopération culturelle, l'obtention du Label Diversité etc. Je n'ai pas parlé des termites, je n'ai pas parlé des chenilles processionnaires et ce sont bien là, Monsieur le Maire, tous les Adjoints de la Ville et l'ensemble des services et des directions de la Ville qui sont mobilisés au quotidien à vos côtés pour faire en sorte que notre belle ville de Lyon soit demain toujours plus sobre en carbone, en énergie, plus éco-responsable, encore plus solidaire et toujours plus humaine.

Je vous remercie.

**M. BUNA Gilles,** Adjoint : MM. Geourjon et Havard, si nous avons été excellents dans cet exercice, dans cette mauvaise pièce et bien, j'aurais l'impression de vous avoir trahis. Parce que quand nous lisons le texte, malheureusement, c'est un texte un peu torturé qui veut dire en gros, avec de bonnes intentions, qu'il faut sensibiliser les citoyens à l'environnement durable. Et immédiatement après, on rajoute, durable à tous les niveaux. Quand on sait ce qu'est la définition du développement durable, on peut y mettre tout, absolument tout de ce que fait une Collectivité. C'est une erreur mais c'est le texte de la loi.

De la même manière, lorsqu'on vous dit : ce référentiel précis de façon exhaustive et structurée. On n'a pas été exhaustif et vous le regrettez, j'en suis sûr.

**M. LE MAIRE :** M. Claisse essayait de l'être mais...

(Sourires.)

**M. BUNA Gilles :** Tous les champs sur lesquels s'exerce la compétence de la Collectivité, manque de chance, on le voit bien, entre les compétences municipales, les compétences communautaires, fait que même certains d'entre nous arrivent à chercher le service qui s'occupe du thème idoine quand ils en sont chargés. Avec l'arrivée de la Métropole remarquez, ça simplifiera peut-être les choses.

Ensuite, je ne vais pas lire tout le texte mais on vous dit « d'autre part, les leviers dont elle dispose pour progresser .... », ça c'est intéressant. Et enfin, « les outils pour mesurer l'avancée en matière de développement durable ». Bref, avoir un cadre évaluatif, c'est sans doute sur cette question qu'il faudra travailler. Je crois que les Collectivités, quelles qu'elles soient et je lis beaucoup de rapports de ce type en me demandant ce qu'ils peuvent bien mettre et bien j'ai plutôt retrouvé des textes de même nature qui sont une tentative d'énoncer tout ce qui est fait et on a beaucoup de satisfaction à le faire mais ce n'est pas toujours



structuré. J'avais commencé à réfléchir sur la manière dont on présenterait le texte et je m'étais dit, on va partir de la croissance de la population urbaine mondiale et quels sont les enjeux pour toutes les villes du Monde sur le développement durable. Mais je passe.

Il y avait un beau titre de film : « A bout de souffle ». Je vous ai trouvé un peu à bout de souffle, excusez moi, parce qu'avez-vous trouvé à nous redire ?

**M. LE MAIRE :** Rien, rien.

**M. BUNA Gilles :** ...quelques questions méthodologiques qu'on pourrait partager mais il se trouve que globalement, nous en sommes les uns et les autres là, que la question de l'évaluation sur le développement durable est une question complexe, il y a des rapports en quantité. Vous le savez, vous qui avez été nommé dans une Commission sur ces questions.

Qu'avez-vous trouvé à nous reprocher ? Très franchement, j'ai été étonné que vous pensiez aux énergies renouvelables. Car s'il y a bien un gouvernement et une présidence qui a détruit tout ce qui était éolien en augmentant les tarifs, en revenant de manière rétroactive sur les engagements qui avaient été pris, c'est le Gouvernement précédant et c'est vrai qu'on est parti loin en arrière.

**M. HAVARD Michel :** Combien de mégawatts ?

**M. BUNA Gilles :** Heureusement que nous faisons de gros efforts d'abord en utilisant une énergie renouvelable qui est la CNR, l'hydraulique, c'est du renouvelable. Deuxièmement, en utilisant le solaire. Et puis, il y a sans doute à regarder du côté de la biomasse, ce que nous faisons très partiellement, sachant que l'éolien, malheureusement, ce n'est pas dans le site où nous nous trouvons qu'il a un rendement maximum.

Qu'avez-vous trouvé d'autre ? Vous avez trouvé la lutte contre la pollution à l'intérieur de l'habitat. Rassurez-vous, il y a bien longtemps que lorsqu'on rénove une école ou qu'on la construit, on élimine les peintures à composés organiques volatils et qu'on élimine tout ce qui n'est pas peinture «écolo».

**M. HAVARD Michel :** C'est l'évolution des choses !

**M. BUNA Gilles :** On va beaucoup plus loin que les normes actuelles. Et franchement, si c'est cela le reproche principal, je suis rassuré, vous approuvez à 90 % ce que l'on fait et vous proposez de l'améliorer mais dans les mandats ultérieurs, peut-être pas le prochain, il faudra attendre encore un peu, mais le suivant !

Voilà ce que je voulais dire. C'est quand même un peu décevant. Je reste sur ma fin. Je vous engage à nous rejoindre, vous serez en pleine forme, dans une dynamique perpétuellement en progression.

**M. LE MAIRE :** Merci bien, Monsieur Buna. D'abord, sur le fond, j'ai vu que MM. Geourjon et Havard nous reprochaient exactement deux choses contradictoires, l'un nous disant « mais vous n'avez pas pris assez large » et l'autre « vous avez pris trop large ». Donc sur la méthode, on fera en sorte que vous nous indiquiez quelle est la bonne entre le trop large et le peu large.

Sur le reste, j'écoutais et je me disais, on est à quelques mois des élections municipales donc je vais entendre quelles sont les propositions qui sont faites, la vision de la ville pour demain. Pour le moment, rien. Faites attention, le temps passe et donc petit à petit, vous risquez d'avoir d'autres déceptions.

Mes chers Collègues, moi je vais vous donner la nôtre. La nôtre, on la prend dans l'acception la plus large : elle est économique, sociale et environnementale. D'abord, sur l'économique, nous essayons, dans un temps où les difficultés économiques sont relativement grandes, de faire en sorte qu'il continue à y avoir ici une croissance de l'économie et donc qu'il puisse continuer à y avoir de l'emploi dans la ville.

Si je regarde ce que j'ai fait au cours des 8 derniers jours, je suis allé poser la première pierre d'une usine Alstom à la limite de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin qui fait 40 000 m<sup>2</sup>. Je suis allé poser la première pierre (excusez-moi, ils construisent, ce n'est pas moi qui fixe les dates) d'une autre usine qui fait aussi 40 000 m<sup>2</sup> avec Plastic Omnium et Sanofi qui va porter les sciences du vivant. Je suis allé inaugurer à Limonest le parc du Puits d'Or qui comporte 5 000 hectares d'activités économiques et en particulier, d'activités industrielles nouvelles. J'inaugurais sur le web les nouveaux locaux de M6 web avant-hier. Et ce matin, j'étais avec le Président du NEDO pour porter une activité qui nous semble tout à fait emblématique.

Alors économie, mais économie étroitement liée à l'écologie. Parce que vous voyez, les projets que nous portons, celui par exemple de l'usine Alstom dont je vous parlais, c'était un projet qui s'appelle supergrid et qui vise à faire en sorte qu'on puisse mettre des fermes éoliennes au large des côtes, pas dans mon jardin, au large des côtes et les transporter sur de longues distances ce qui est une des clés des énergies renouvelables de demain. C'est sur ce projet que l'on travaille à Villeurbanne.

J'étais il y a quelque temps sur le développement du projet Axel One qui vise à essayer de développer ce qu'on appelle l'économie circulaire, économie circulaire en termes d'énergie et économie circulaire en termes de matériaux. C'est de l'énergie, cela veut dire quoi ? Aujourd'hui, sur toutes nos grandes entreprises de la vallée de la chimie par exemple, on consomme beaucoup d'énergie et donc à partir de ce moment-là, le problème énergétique est posé. Mais on rejette beaucoup de chaleur et donc, si on arrive à

recupérer de la chaleur et à faire en sorte qu'elle puisse ensuite venir alimenter nos réseaux de chaleur dans la ville pour chauffer les habitants de Lyon, évidemment c'est mieux. C'est le premier projet sur lequel on travaille concernant effectivement l'énergie.

Sur les matériaux, ce n'est pas simplement la « recyclerie » qu'on est en train de faire même si elle est noble, c'est d'essayer de faire en sorte que tous les matériaux aujourd'hui puissent être reformulés en molécules, en matériaux initiaux de manière à pouvoir réutiliser complètement et pour produire des choses nouvelles. Par exemple un certain nombre de châssis de poids lourds aujourd'hui sont faits avec des matériaux mis au point par Rhodia dans la vallée de la chimie, de nouveaux châssis qui soient considérablement allégés pour que cela évite de consommer encore plus de carburant tout en étant extrêmement résistant. C'est cela la nouvelle écologie.

Le deuxième point sur la mobilité -je ne reprendrai pas ce qu'a dit Gérard Claisse- enfin quand même, aujourd'hui comment peut-on ne pas voir ce qui est fait en matière de transports en commun, à l'époque où l'on vient d'inaugurer T 4, où l'on a fait le pont Raymond Barre, où demain on va ouvrir le métro à Oullins, on est allé visiter une station il y a huit jours ? Comment ne pas voir ce qu'on a fait en matière de modes doux avec une augmentation -c'est indiqué dans le rapport- sur la seule Ville de Lyon de 120 km de pistes cyclables en mode protégé ?

C'est évidemment ce qu'on a fait sur les zones 30, c'est ce que nous faisons avec Bluely, avec Sunmoo'v. Peut-être que des acteurs inattentifs de la Ville de Lyon n'ont pas vu ce qui se développait, mais les Lyonnais voient bien effectivement comment, par l'ensemble de ces mesures, aujourd'hui on fait ce qui est marqué dans les chiffres, qu'il y ait moins de part modale à la voiture individuelle, que cette voiture individuelle devienne plus propre parce qu'on va installer des stations de recharge d'électricité dans la Ville, que cette électricité soit produite avec la Compagnie nationale du Rhône, c'est-à-dire d'origine hydraulique, éolienne. Et bien mes chers amis, si vous étiez plus attentifs ils sont en train de développer des fermes de batterie pour pouvoir stocker l'électricité, pour pouvoir recharger au moment où, effectivement, on peut le faire et pouvoir, ce qui est le grand problème actuellement de la gestion de l'énergie, le redistribuer à un autre moment.

Troisième point, l'habitat. Mes chers Collègues, il faut construire et aujourd'hui mon point d'interrogation c'est : construit-on assez ? Samedi matin j'étais à l'usine Alstom, donc je n'ai pas pu aller inaugurer le Salon de l'Immobilier mais j'y suis retourné le lendemain pour discuter avec les professionnels. C'est dommage que le Ministre n'ait pas eu totalement le temps de venir à ce Salon parce qu'elle aurait vu l'inquiétude de professionnels de l'immobilier.

En 2011, pour donner quelques chiffres nationaux, on avait construit 534.000 logements. L'an dernier j'avais dit : attention à ce que nous faisons sur le logement ; en 2012, on n'en a construit que 495.000 et on dit qu'on ne va en construire que 440.000 à la fin de l'année. Il y a évidemment une baisse relativement importante qui est en train de se produire, et sur le Grand Lyon l'année dernière on a fait la meilleure année qu'on ait pu faire. Mais que disent les professionnels de l'immobilier ? Ils disent : *«Monsieur Collomb, sur les ventes aujourd'hui ça stoppe un peu, ça ne stoppe pas sur l'accession à la propriété mais ça stoppe sur les investisseurs institutionnels qui ont peur pour l'avenir, donc ils se disent : je n'investis plus.»* Mes chers Collègues, comme on n'investit plus dans le logement d'accession on fait 60 % de notre logement social en VFA, c'est-à-dire avec les promoteurs immobiliers, c'est-à-dire que si demain ils décident de ne plus construire parce qu'ils n'écoulent pas leur stock, on ne fait pas non plus de logement social. Voilà, c'est quand on a un peu la pratique des choses sur le terrain que l'on voit très bien ce genre de choses.

Sur la suite, je pourrais reprendre brièvement ce qu'a dit Gérard Claisse, ce qui aurait évidemment demandé un temps infini pour pouvoir détailler tout ce qu'on a fait en matière de nature dans la ville, tout ce qu'on a fait en matière de biodiversité : les berges du Rhône, les rives de Saône, les parcs qu'on est en train de livrer, ça se voit un peu quelque part dans tous les quartiers, dans les 100 ou 200 villages partout. Il n'y a pas un endroit où -c'était la politique de Giles Buna- à moins de 500 mètres d'une habitation, on n'essaye pas de développer un parc public.

C'est aussi évidemment la politique de l'arbre, voilà la grande vision de la ville, elle est là mes chers Collègues. Nous allons continuer, essayer de développer encore avec tous les partenaires. Vous voyez, le 28 octobre, Monsieur Geourjon, qui aurait pensé qu'ici c'était trop petit ? Il y aura un grand comité stratégique du développement durable sur le Grand Lyon avec tous ceux qui ne sont pas dans les 50 %, c'est-à-dire en particulier tous les industriels, industriels de la production mais aussi de la distribution, pour voir comment nous pouvons progresser ensemble. Oui, la Ville de Lyon est «pilote» sur ces domaines.

(Adopté.)